

AR PREFECTURE

063-256300997-20211214-2021\_356-DE

Reçu le 21/12/2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

Département du PUY DE DOME

**SIEA Rive Droite de la dore 63300 DORAT**

L'an deux mille vingt et un, le quatorze décembre, à 18 heures 30, les membres du comité syndical du SIEA RIVE Droite de la Dore de DORAT, dûment convoqués, se sont réunis en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Noalhat, sous la présidence de M. Guy PRADELLE, Président.

Date de convocation : 07 décembre 2021

Membres	
Titulaires En exercice	12
Présents	11
Suppléants En exercice	12
Présents	1
Votants Eau Collectif Autonome	11 11 5
Exclus	0

Étaient présents : Messieurs Guy PRADELLE, Patrick SAUZEDDE, José MARQUES, Thomas BARNERIAS, Norbert ARMENGAUD, Marc BONNOT, Gérard RIMBERT, Tony BERNARD, Serge DURAND

Mesdames Patricia CHATAING, Sandrine PERI,

Étaient absents : Mme Yvette DA SILVA, Mr Frédéric CHONIER représenté par Mr DURAND Serge

Procurations :

Secrétaire de séance : Madame Sandrine PERI

**Objet : TARIFS PRESTATIONS 2022 EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT COLLECTIF**

Le Président présente à l'approbation du comité les tarifs ci-dessous qui seront applicables au 01/01/2022.

Prestation	Base	Tarif 2020	Tarif 2021	Proposition Tarif 2022	Vote du comité
Tarif horaire fontainier y compris déplacement	Heure	32.00	33.00	34.00	34.00
Tarif horaire fontainier y compris déplacement week-end, dimanche, férié ou nuit	Heure	46.00	47.00	49.00	49.00
<b>Assainissement collectif</b>					
Participation assainissement collectif de 1 à 10 E/h (PAC)	Forfait	350.00	250.00	260.00	260.00
Participation branchement assainissement collectif de 10 à 50	Forfait	2 500.00	2 500.00	2 560.00	2 560.00
<b>Poteaux Incendie</b>					
Rédaction du rapport	Forfait	40.00	40.00	41.00	41.00
Contrôle par poteau	Unité	15.00	15.00	17.00	17.00

AR PREFECTURE

063-256300997-20211214-2021\_356-DE

Regu le 21/12/2021

Après l'exposé du Président et en avoir délibéré, le Comité à l'unanimité des membres présents, approuvent à l'unanimité les tarifs ci-dessus.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme, le 14 décembre 2021

Le Président,  
Guy PRADELLE

